

Réponse de Monsieur Gressier :

*Monsieur le Conseiller municipal,*

*J'entends les arguments des opposants à la reconstruction de l'incinérateur Ivry Paris 13 mais je suis aussi sensible aux arguments des tenants de ce projet.*

*Vous faites valoir que ce projet date de plus de 10 ans. C'est exact puisque la décision de reconstruire l'incinérateur date de 2003. Pour autant cette période a été un moment intense de concertation, groupes de travail et dialogue y compris un débat public en 2009. D'ailleurs la commission nationale du débat publique dont les conclusions ont été rendues le 30 août 2016 félicite le Syndicat sur ce point.*

*Vous évoquez un cout de 2 milliards d'euros qui me semble éloigné de la vérité. Le Sycatom qui portera à 100% l'investissement a signé un marché public à hauteur de 427 millions d'euros. Les sommes sont provisionnées depuis longtemps par le Syndicat qui n'a donc pas de raison d'augmenter la fiscalité pour le financer.*

*La baisse du tonnage d'ordures ménagères est une réalité. Entre 2005 et 2015, il a baissé de 11%. Le projet anticipe la baisse des tonnages à venir. Actuellement avec 700 000 tonnes de déchets traités par an, l'incinérateur est le plus important d'Europe et le nouvel incinérateur avec un tonnage de 350 000 tonnes/an serait le plus petit des équipements du Sycatom.*

*Vous avez raison de souligner que le tri est l'avenir. Je regrette avec vous le fait que les résultats du tri sont décevants zone centrale de l'Île de France malgré les sommes investies. Les raisons sont avant tout structurelles : densité urbaine, manque de place, typologie d'habitat, manque de conteneurs dans les immeubles parisiens, etc.*

*Le Sycatom n'a pas une sur capacité de traitement, bien au contraire. Que ce soit le PREDMA ou la Chambre régionale des comptes, tous les acteurs envisagent une situation critique à l'horizon 2027 de sous capacité.*

*Enfin le projet B'OM que vous évoquez et qui propose des pistes intéressantes n'a toutefois fait l'objet d'aucune étude d'impact ni de contre- expertise.*

*Croyez bien que je comprends votre souhait et la philosophie du projet de BOM d'axer de manière radicale la politique du Syndicat sur le tri afin d'éviter toutes incinérations. J'y souscris même puisqu'à Joinville non seulement nous communiquons sur le tri de manière intense mais nous promouvons le compostage, nous luttons contre le gaspillage alimentaire dans nos cantines, nous avons des points de collecte textile, autant de proposition du projet BOM.*

*Je dois cependant faire preuve de réalisme car, sans expertise sérieuse, je ne suis pas certain que les propositions du projet BOM soient suffisantes pour éviter tous besoins d'incinération à moyen terme.*

*Je suis donc encore en pleine réflexion sur ce sujet et je réserve encore le sens de mon vote.*